



DOSSIER DE CANDIDATURE

COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

Braderie 2025

Saint-Étienne
Ville créative design



**Du jeudi 12 juin 2025
au samedi 14 juin 2025**

Merci de bien vouloir remplir lisiblement l'intégralité de ce dossier de candidature puis de le retourner accompagné des pièces jointes indispensables,

soit par mail:

aurelie.hernandez@saint-etienne.fr

soit par courrier:

Office du commerce
Braderie
17 rue du Président Wilson
42000 Saint Etienne

**La candidature doit nous être
parvenue au plus tard le :
14 MARS 2025.**

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne pourra être examiné et entraînera la non sélection automatique du candidat.

INFORMATIONS CANDIDAT

• IDENTITÉ

NOM.....

PRENOM.....

SOCIÉTÉ.....

ADRESSE.....

.....

CP.....VILLE.....

TÉLÉPHONE.....EMAIL.....

PRODUITS VENDUS:.....

MÉTRAGE LINEAIRE SOUHAITÉ

7ml

8ml

Métrage inférieur :ml (soumis à étude en fonction de la zone d'installation)

• PIÈCES À FOURNIR (indispensable à l'étude du dossier)

Extrait de kbis ou extrait du registre métiers (datant de moins de 3 mois)

Attestation d'assurance responsabilité civile ou professionnelle pour l'année 2025

Photos de qualité du stand dans son ensemble et des produits commercialisés

Le chèque de 55€ correspondant aux droits d'inscription libellé à l'ordre de DROITS DE PLACE.

(si votre candidature n'est pas retenue le chèque vous sera retourné, pour les candidats retenus, les chèques sont encaissés dès l'acceptation du dossier)

ATTENTION: l'encaissement des droits de place se fera à la surface réelle occupée (m²) et sera effectué le premier jour de la braderie par un agent municipal.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **LES TARIFS**

> 11.70 € / m² + 55 € de droits d'inscription

MÈTRES LINÉAIRES	MÈTRES CARRÉS	TARIFS MÉTRAGE	MONTANT TOTAL INCLUANT LES DROITS D'INSCRIPTION
7 ml	17.5 m ²	204,75 €	259,75 €
8 ml	20 m ²	234.00 €	289 €

**RAPPEL : l'encaissement des droits de place se fera à la surface réelle occupée (m²) et sera effectué le premier jour de la braderie par un agent municipal.
Seul le chèque de 55€ doit être joint au dossier.**

- **LES HORAIRES**

> Heure d'arrivée : entre 5h et 7h, passé 7h la place sera considérée comme vacante et pourra être réattribuée à un autre commerçant.

> Évacuation des véhicules : avant 8h30

> Heure d'accueil du public : de 10h à 19h

Pour la cohérence et l'attractivité commerciale de la braderie il est indispensable de respecter les horaires. Tout manquement sera notifié à l'exploitant qui ne sera pas repris pour les prochaines éditions.

L'inscription est **obligatoire** pour **les 3 journées**.

Aucun tirage au sort ne sera effectué les jours de braderie, demande d'inscription **UNIQUEMENT** sur dossier.

- **MODALITES D'INSCRIPTION**

> Ce formulaire ne vaut pas inscription, et ne donne droit à aucun emplacement de fait.

> Chaque candidature sera examinée par la Commission d'attribution en charge de faire la sélection des commerçants.

> L'inscription ne confère aucun droit à l'exploitation d'un emplacement déterminé.

> La Commission d'attribution se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par spécialité.

> L'organisateur se réserve le droit de faire son choix parmi les produits proposés à la vente et en fonction du nombre d'emplacements disponibles sans qu'il ait à donner de justification.

• JE M'ENGAGE PARTICULIÈREMENT À :

- > Respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées
- > Respecter le marquage au sol. Les stands, les pieds ainsi que les parasols déployés ne doivent pas dépasser l'aplomb du marquage au sol
- > Ne rien fixer ou accrocher sur les boutiques, les poteaux, mobilier urbain ou autres supports
- > Laisser libre en permanence l'accès aux secours et aux poteaux d'incendie
- > Respecter la propreté du site : "braderie zéro déchet" je prends un emplacement propre, je le rend propre en fin de journée
- > Apporter une vigilance particulière à l'organisation de mon banc : parasols et tables propres et en bon état, **mise en place de jupe de table OBLIGATOIRE** sur chaque étal, stockage des marchandises **sous les bancs UNIQUEMENT**, pas de pile de cartons de réassort visibles. La tenue des stands doit être irréprochable tout au long de la manifestation
- Afficher clairement les prix des articles proposés à la vente
- Avoir terminé la mise en place AVANT l'ouverture officielle (10h) de la manifestation au public

Je certifie avoir pris connaissance de l'Arrêté municipal réglementant la participation à la braderie de Saint-Étienne 2025 et à en respecter et accepter l'ensemble des dispositions.

Fait à :

Le :

Signature et/ou cachet de l'entreprise :

CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Aurélie: 06 24 01 22 85

Clément : 06 09 56 86 68